

1110  
Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux  
et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXIX<sup>e</sup> ANNÉE

REVUE  
DES  
ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME IX

N<sup>o</sup> 2

Avril-Juin 1907

C. JULLIAN

Notes gallo-romaines.

XXXIV

**Bordeaux :**

FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

**Grenoble :** A. GRATHIER & C<sup>e</sup>, 23, GRANDE-RUE

**Lyon :** HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

**Marseille :** PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

**Toulouse :** ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

**Lausanne :** F. ROUGE & C<sup>e</sup>, 4, RUE HALDIMAND

**Rome :** LOESCHER & C<sup>e</sup> (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, CORSO UMBERTO I

**Paris :**

ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

Bibliothèque Maison de l'Orient



149580

# NOTES GALLO-ROMAINES

XXXIV

VO-CONTII

*A Monsieur Dottin, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.*

Paris, 8 mars 1907.

Mon cher ami,

J'ai de plus en plus la conviction que *vo-* dans *Vocontii* est un nom de nombre : comparez *tricontii*. Quel peut être ce nom en celtique ? Comme à l'ordinaire, venez à mon secours.

C. J.

Voici la réponse de M. Dottin :

« Si l'on admet, avec M. Jullian, que *Vo-* est un nom de nombre, on doit trouver ce nom de nombre dans les langues celtiques. Or, voici les dix premiers noms de nombre en vieux celtique, autant que l'accord des langues gaéliques et brittoniques permet de les restituer :

1. \**oino-s*.
2. \**dāu*, \**dou*, \**dvāu*.
3. m. \**tris*; en composition *tri-* : *tri-markisia*, *tri-garanus*.
4. m. \**qetvares*; en composition *petor-* : *petor-ritum*, ou *petru-* : *petru-decameto*.
5. \**genqe*, \**pempe*; en composition : *pempe-dula*.
6. \**sveks*.
7. \**septon*.
8. \**oclo(n)*; en composition : *Octo-gesa*? *Octa-pitaron*?
9. \**noven*, \**navan*.
10. \**decen*.

» Il est évident que *vo-* n'est pas un des noms de nombre de

cette liste. Mais on peut remarquer que les formes des nombres qui entrent dans des composés ne sont pas identiques aux formes des mêmes nombres à l'état indépendant. D'autre part, alors que les noms propres formés au moyen de *Tri-* (*Tricorü*, *Triboci*, *Trileucus*, *Tricasses*, etc.) sont fréquents en gaulois, on est étonné de ne trouver aucun exemple de nom formé au moyen de *Dvā-*, *Dā-*. Il est donc possible que la forme de *dvā* en composition fût assez différente de la forme indépendante, et par suite difficile à reconnaître.

» Si l'on étudie la composition du nom de nombre vingt en celtique, on arrive à un résultat plus précis. L'irlandais *fichet* « vingt » remonte à *\*vi-cento-*; le vieux gallois *uceint* à *ou-cantlio* ou *vō-cantlio* (J. Loth, *Annales de Bretagne*, t. XX, p. 542). Quelle que soit l'étymologie que l'on donne du premier terme de ce mot, qu'on le rattache au sanskrit *u-* de *u-bhaü* « les deux » ou au sanskrit *vi-* préfixe marquant séparation, ou qu'on le regarde comme une variante de *dvā-* qui aurait perdu le *d* initial (cf. *\*cento-* pour *\*dcento-* « dizaine »), il n'est pas moins hors de doute que ce premier terme signifie « deux », et qu'il a dans les langues brittoniques la forme *vō-*. Il peut donc être identique au préfixe *Vo-* de certains noms gaulois. L'un d'entre eux, *Vo-contiü*, correspond assez exactement à *\*vō-cantlio-*, « vingt » en brittonique, de même que *Tri-contiü* semble identique au breton *tregont* « trente » (H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, t. XXV, p. 361). Toute la question est de savoir si le préfixe *vō-* « deux » a été employé en gaulois dans d'autres composés que le nom de nombre 20; car, en latin, par exemple, on ne trouve pas *vi-* ailleurs que dans *vi-ginti*, et il ne semble pas que, en grec, *F<sub>1</sub>-*, *F<sub>21</sub>-* ait survécu dans d'autres mots que le béotien *F<sub>1</sub>-*  $\rho\alpha\tau\iota$  et l'héracléen *F<sub>21</sub>-*  $\rho\alpha\tau\iota$ , attique  $\epsilon\dot{\iota}\chi\omicron\sigma\iota$  ».

G. DOTTIN.

Si cette hypothèse se confirmait, les *Vocontii* seraient le peuple des « Vingt », par allusion soit à leurs vingt *oppida*, soit, aux vingt *pagi* ou tribus qui auraient formé leur association : de même, les *Petrocorii* du Périgord, les *Tricorii* du Gapeçais

étaient les cités « à quatre tribus », « à trois tribus »<sup>1</sup> : les Salyens de Provence, eux, en avaient dix<sup>2</sup>.

L'autre nom formé à l'aide de *vo-* est *Vocaran.*, qui se lit sur des monnaies du Nord-Est. C'est bien, semble-t-il, un nom de personne<sup>3</sup>. Je ne l'en traduis pas moins par « à deux grues », je le rapproche du *Trigaranus* du célèbre autel de Paris. — Ce même autel représente, on le sait, outre les trois grues, un taureau sacré, et il y a beau temps qu'on a retrouvé ce taureau dans le nom d'homme *Donnolaurus*<sup>4</sup>. Rien n'empêche qu'un couple de grues divines ait aussi servi à dénommer un Gaulois.

CAMILLE JULLIAN.

## LES LIGURES EN NORMANDIE

J'ai supposé, à propos de la tribu maritime des Ligures *Eubii*, Εὔβιοι, dont parle Théopompe, qu'il faut la placer en Normandie<sup>5</sup>. — Ne pourrait-on pas l'identifier avec les *Esviï* ou *Esubii* dont parle César<sup>6</sup> et le texte de Théopompe ne serait-il pas extrait d'un vieux périple des côtes de la Manche?

Je remarque à ce sujet deux choses parmi les peuplades de la Normandie : l'une, c'est qu'elles sont fort petites, point différentes comme étendue des tribus que formaient les Ligures; l'autre, que quelques-unes d'entre elles portent des noms qui rappellent l'onomastique des Ligures plutôt que celle des Celtes : rapprochez *Unelli* de *Oratelli*, de *Tarbelli* et de *Statielli*, *Esviï* ou *Esubii*, *Lexoviï* ou *Lexobii* de *Segoviï* et de *Oxybii*. Et je me demande si l'élément ligure n'est pas demeuré prépondérant en Normandie.

C. J.

1. Cf. *Revue*, 1901, p. 82.

2. Strabon, IV, 6, 3. Le territoire des Voconces, plus découpé, plus fertile, plus varié que celui des Salyens, pouvait bien renfermer 20 pagi. Et on peut trouver trace de ces 20 pagi chez Pline (III, 37), qui compte chez eux 2 capitales et 19 oppida, peut-être les chefs-lieux de ces pagi (cf. Florian Vallentin, *Essai sur les divinités indigènes du Vocontium*, 1877, Grenoble, p. 11). En tout cas le chiffre de Pline se rapproche singulièrement de celui des « vingt » qu'indique le nom.

3. Blanchet, p. 146; Cab. des Méd., n° 8822-4; *Revue de numism. belge*, 1865, pl. II, n° 138-141; Duchalais, p. 192, n° 491.

4. Cf. d'Arbois, *Les Druides*, p. 154.

5. *Rev. Ét. anc.*, 1905, p. 232.

## CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

---

**Bas-reliefs gallo-romains.** — Le t. I (Gaule Narbonnaise) du recueil de M. Espérandieu paraît en ce moment. C'est un événement capital pour l'archéologie de notre pays, le plus important depuis vingt ans, date de l'apparition du t. XII du *Corpus*.

**La lieue en Gaule.** — Voir le nouveau travail de M. Hirschfeld, *Die römischen Meilensteine*, dans les *Sitzungsberichte der kœniglich Preussischen Academie der Wissenschaften*, 1907, IX. — Je crois qu'on peut trouver trace de la lieue gauloise et de sa valeur (on sait combien la question a été discutée depuis la brochure à effet de Pistollet de Saint-Ferjeux), dès le temps de Posidonius. Ce dernier raconte que Luern l'Arverne faisait construire des enclos pour fêtes ayant douze stades de côté; douze stades, c'est exactement 2220 mètres, c'est-à-dire la lieue du troisième siècle après notre ère.

**Les changements de noms dans les cités gauloises.** — Lutèce devenu Paris. Voyez le même travail de M. Hirschfeld, Je ne suis pas tout à fait de son avis. Je crois le changement antérieur à la date qu'il propose (Constantin). De ce qu'on trouve sur une borne *P(ictonium) L(imonum)* cela ne prouve pas que le nom officiel n'ait pas été *Pictones*. Il a pu y avoir quelque flottement; on en constate du reste jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Mais que les mémoires de M. Hirschfeld sont clairement écrits, et sobrement, et logiquement! Nous le supplions de réunir en volumes tous ceux qu'il a consacrés à la Gaule.

**La religion gauloise.** — Je reçois à l'instant le livre de M. Renel, 1906, Paris, Leroux. Il est excellent, utile, sage, et à certains égards plein d'une sagace initiative.

**Dona militaria.** — Travail étendu de Paul Steiner dans les *Bonner Jahrbücher*, CXIV-V, 1906 (planches et texte importants).

**Le limes au temps de Tibère :** travail de Oxé dans le même recueil.

**Histoire militaire de la Gaule.** — Ritterling, *Zur Geschichte des römischen Heeres in Gallien unter Augustus*, même recueil. Au reste, ce dernier fascicule est inestimable pour tous les renseignements qu'il nous apporte sur la Gaule, ses poteries, ses *castella*, ses tombes. Je n'en connais pas de plus riche dans toute la série.

**Les forêts et les navires des Meldi.** — Communication faite par M. Gassies à la Société de la Brie, Meaux, 14 mars 1907.

**Les caps sacrés.** — A propos du cap Ortegal : Cf. *El santuario de*

*S. Andrés de Teixido*, par Maciñeira y Pardo (Ferrol, 1907), le savant espagnol qui, seul, pourrait nous donner enfin une bonne histoire de la Galice.

**La question des poteries ibériques** (cf. 1906, p. 69, 127, 270; 1905, p. 389). — Albertini, *Fouilles d'Elche*, extrait du *Bulletin Hispanique*, 1906 et 1907. Je regrette toujours l'emploi du mot « mycénien », et cette espèce d'attraction qui en résulte vers le second millénaire avant notre ère. Nous sommes, je le répète, très près de l'ère chrétienne. Et je remarque même, avec de prodigieuses différences, des éléments semblables dans certaines poteries gauloises post-césariennes. M. Albertini a raison de dire (p. 60) que quand on dit mycénien, il ne s'agit que de l'origine du style, que les objets eux-mêmes nous rapprochent tous des temps romains. Mais, dans ce cas, le mot mycénien ne peut qu'induire en erreur. Il y a dans le midi de la Gaule des sculptures indigènes contemporaines des premiers empereurs qui font également penser à du mycénien. Dieu merci ! les premiers érudits qui en ont parlé ont dit « indigène » et cela nous a gardés de bien des sottises. De même, il y a du style « mycénien » dans certaines pièces du trésor de Jersey. Heureusement que le mot n'a pas été prononcé. Qu'on se dise bien que dans tout le monde occidental, aux temps de La Tène III ou IV, ou si l'on préfère, passé Hannibal, il y a eu une série de créations parallèles de types, de figures, d'images, qui ne sont pas sans analogie avec le mycénien, que ces images, avec d'infimes divergences, se rencontrent chez les Ibères, en Narbonnaise, chez les Celtes de Belgique ou d'ailleurs. Mais il m'est impossible de comprendre comment une filiation aurait pu s'établir entre ce mouvement et l'art crétois ou mycénien. Je crois donc que M. Albertini est dans le vrai, mais qu'il aurait dû, moins timidement, exclure délibérément ce mot.

**La civilisation gauloise.** — Grupp, *Kultur der alten Kelten und Germanen, mit einem Rückblick auf die Urgeschichte*, Munich, 1905, Allgemeine Verlags-Gesellschaft, in-8° de 320 p. et de très nombreuses gravures.

**Inscriptions de Gaule et de Germanie.** — Le second événement du trimestre (après l'apparition du recueil de M. Espérandieu) est l'apparition du fascicule du *Corpus*, t. XIII, qui renferme les inscriptions de Germanie Inférieure et les bornes milliaires des Trois Gaules et des deux Germanies.

**Anciennes forêts.** — Melaye, *La forêt de Montgé en 1778*, Meaux, 1907, t. IV, f. 5, du *Bull. de la Soc. de la Brie*. Sur le territoire de Dammartin-en-Goële.

**La question des palettes.** — Cartailhac, *Les Palettes de dolmens aveyronnais et des tombes égyptiennes*, 1906, Extrait du *Bulletin de la Soc. arch. du Midi*.

**Les fouilles de Vésone** (cf. 1907, p. 89). — Durand, note complé-

mentaire sur la figure de la Mère des Dieux avec planche représentant un fragment de la 2<sup>e</sup> face (tête surmontée de l'arbre).

**Sépultures franques.** — *Le Cimetière franc d'Escames* (Oise), par Haulé, Beauvais, 1907, in-8° de 15 p. (*Soc. acad.*)

**Vichy gallo-romain.** — Voir Delarras dans *La France médicale* du 25 janv. 1907 : c'est du reste un simple chapitre de sa thèse sur *Les eaux minérales de l'Allier (période gallo-romaine)*, soutenue à Paris le 28 nov. 1906 (Jouve, éditeur).

**En Portugal.** — *Muçalhas Ethmologicas* de Leite de Vasconcellos (Lisbonne, 1907), in-8° de 68 p., extrait de *O Archeologo Português* ; compte rendu avec commentaires et trop de polémique de *Portugalia*.

**En Bohême et Moravie.** — *Pravěk*, revue d'archéologie et d'anthropologie des pays tchèques, dirigée par Cervinka, 1907, n<sup>os</sup> 1 et 2, 8 francs par an. Inabordable comme texte, utile comme dessins. Ne pas oublier que la plupart des objets de ces pays, au moins d'avant J.-C., appartiennent à la civilisation de La Tène : nous sommes toujours chez les Celtes.

**Alésia.** — Voici le texte de la belle conférence de M. Espérandieu (Semur, 1907, in-8° de 22 p.).

**Le préhistorique en Bretagne.** — On annonce la réimpression du beau travail de M. Paul du Chatellier, *Époques préhistoriques dans le Finistère*.

**La flûte d'Alésia.** — A été présentée à l'Académie des Inscriptions le 22 février 1907 par M. Théodore Reinach, et M. Chabrier en a tiré des sons.

**Congrès préhistorique.** — Se tiendra à Autun du 13 au 18 août 1907.

**Les fouilles de Lourdes.** — La municipalité écoutera-t-elle l'appel de la *Revue des Hautes-Pyrénées*, à laquelle, hélas ! manque maintenant notre jeune et héroïque Lanore ? On sait que l'on a trouvé sur l'emplacement de la vieille église des inscriptions romaines, notamment une dédicace à la Tutelle. Je n'hésite pas à rattacher le culte des Tutelles, dans le Sud-Ouest de la Gaule, au culte des Fontaines. Il me paraît donc probable que cette Tutelle était la source sacrée de Lourdes, non pas celle d'en bas, du Gave et de Bernadette, mais celle d'en haut, de la vieille ville. Voilà les deux cultes rivaux, païen et chrétien, face à face, celui-ci dans sa splendeur, celui-là dans ses ruines, et tous deux attachés à une source. Christianisme et paganisme, l'un et l'autre ont vécu du sol aux heures les plus fortes de leur vie.

**Le tatouage.** — Lire le dernier travail de Déchelette dans la *Revue archéologique* : voir en particulier son étude sur les instruments de tatouage préhistoriques.

**Les mains de Gargas.** — Communication capitale de l'abbé Breuil, en son nom et en celui de Cartailhac, à l'Académie des Inscriptions, le 26 avril 1907.

**L'édifice romain du Collège de France.** — On va démolir les

masures qui flanquent le Collège du côté de la rue Saint-Jacques. C'est le moment — on ne le retrouvera plus — de faire des fouilles à cet endroit, où s'élevait le plus bel édifice du Paris gallo-romain.

**Inscriptions gauloises.** — M. Rhys vient d'en donner le *corpus* avec commentaires. Travail fait *de visu* au point de vue épigraphique. Absolument de premier intérêt pour notre linguistique nationale (*Proceedings of the British Academy*).

**Les silex de Riou** (cf. *Revue*, 1906, p. 67; 1907, p. 87). — Dans la séance du 3 mai 1907, à l'Académie des Inscriptions, M. le D<sup>r</sup> Capitan a lu la note suivante :

« J'ai communiqué à l'Académie, au nom de l'abbé Arnaud d'Agnel et au mien, des silex néolithiques, incontestablement égyptiens, qui, d'après l'abbé Arnaud d'Agnel, avaient été découverts par lui dans l'île Riou, au sud de Marseille. J'en avais moi-même recueilli en place.

» Des doutes se sont élevés de divers côtés, non sur l'authenticité des objets, mais sur celle de la trouvaille. Ils n'étaient que trop justifiés. Un vieillard, aujourd'hui très malade, qui désire que son nom ne soit pas connu, vient de faire des aveux circonstanciés à M. Clerc, conservateur du Musée Borély, à Marseille. Il lui a raconté que les silex en question, acquis à Marseille, avaient été déposés par lui dans l'île Riou afin de tromper l'abbé Arnaud d'Agnel.

» Ayant eu l'honneur d'entretenir l'Académie de la découverte de ces silex égyptiens à Riou, — fait dont les conséquences historiques étaient considérables, — j'ai le devoir de l'aviser de la supercherie qui a été commise et qui est aujourd'hui avouée par son auteur. »

La faute d'un homme ne doit point faire pâtir la science. Les études préhistoriques ne souffrent pas plus de cette misérable affaire que l'archéologie classique n'a souffert de la tiare et l'épigraphie des fraudes de Crétin. Chaque science a ses monomanes et ses embuscades. Le fait que les uns et les autres finissent toujours par être découverts est au contraire à l'honneur de ceux qui aiment et recherchent la vérité. Après comme avant ce triste épisode de Riou, la science préhistorique n'en demeure pas moins une des plus belles pages de l'érudition française. Elle conservera chez nous, cette science, la même solidité et le même éclat que les rochers des Eyzies où elle a vraiment pris naissance. Elle garde à son actif et nos grottes, leurs peintures, les gravures, et la merveilleuse précision avec laquelle les champions de la préhistoire ont classé et réparti tous nos gisements. Je dis champions et je pense héros, car ceux qui voient chaque jour à la tâche ces hommes admirables, Breuil, Capitan, Cartailhac, Peyrony, Reinach, Rivière, savent ce qu'ils dépensent d'ardeur, de conscience, d'ingéniosité et de fatigue. Et avoir cherché à les tromper, vraiment, c'est une faute non pas seulement contre la science, mais contre la patrie et l'humanité même.

CAMILLE JULLIAN.